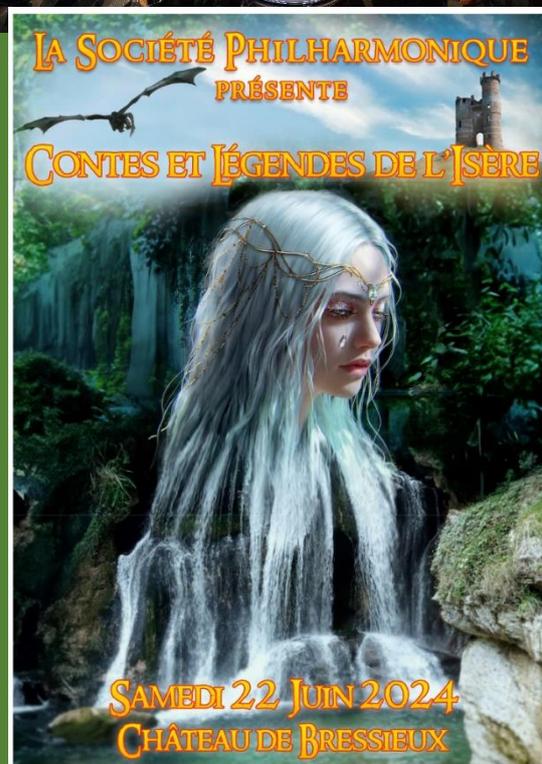


DOSSIER DE PRESSE



SOCIÉTÉ
PHILHARMONIQUE
DE LA CÔTE - ST - ANDRÉ

Notre formation :

La Société Philharmonique compte parmi les sociétés musicales du Dauphiné ayant les plus lointaines origines. Sa formation première se trouverait aux environs de 1770 vers la fin du règne de Louis XV... (En 1803, on peut noter la présence dans ses rangs du musicien Louis Berlioz, clarinettiste et père de notre illustre compositeur, né cette même année.)

Pour honorer Hector Berlioz, La Côte St André se devait de créer officiellement une société musicale. Dès 1864 ce fût chose faite et à l'instar de celle qu'Hector Berlioz avait fondé quelques années auparavant à Paris, elle prit le nom de « Société Philharmonique ».

Notre objet social :

Notre objectif est de contribuer à notre niveau à la diffusion au plus grand nombre de la musique pour orchestre à vents et percussion, en jouant un répertoire original et adapté pour ce type d'ensemble, en cherchant sans cesse à innover et à se remettre en question.

C'est ainsi que ces dernières années, tout en maintenant nos relations avec les orchestres locaux, nous avons créé de nombreux projets :

- Concert dans le cadre des 150 ans de la mort d'Hector Berlioz (projet porté par l'Agence Iséroise de Diffusion Artistique, dirigé par Bruno Messina)
- Concert Image « Dans l'Oreille d'un Photographe » avec un photographe professionnel.
- Concert avec le groupe d'électroswing grenoblois Lamuzgueule
- Clôture du Festival Off Hector Berlioz



Les musiciens de notre orchestre :

Notre ensemble a la chance d'avoir dans ses rangs des musiciens confirmés ayant fréquenté les conservatoires départementaux, ainsi que d'autres orchestres semi professionnels tels le Lyon Metropole Orchestra ou l'Ensemble à Vent de l'Isère.

Ces musiciens permettent de tirer l'ensemble vers le haut en faisant travailler les autres membres lors des répétitions par pupitre et de se frotter à des partitions plus ardues.

Un fonctionnement atypique :

Notre orchestre répète un dimanche par mois, au Château Louis XI. Ce mode de fonctionnement nous permet de recruter des musiciens au-delà de notre commune : Voiron, Voreppe, Villefontaine

Des répétitions supplémentaires par pupitre, encadrées par des musiciens expérimentés de l'orchestre, permettent de compléter le travail.



Notre cheffe :

Cécile Doux, pédagogue reconnue, se consacre à l'enseignement de la Formation Musicale au sein de l'École de musique de La Côte Saint André ainsi qu'au Conservatoire de Bourgoin Jallieu.

Passionnée par la direction, elle obtient en 2010 le Diplôme d'Aptitude à la Direction des Sociétés Musicales et possède entre autres, une licence de musicologie, un DE pédagogique et un DEM (Diplôme d'Etudes Musicales) en flûte traversière, musique de chambre et formation musicale.



Dans un souci de perfectionnement constant, elle suit de 2010 à 2012, des stages de direction auprès d'Eric Villevière, ce qui lui permet non seulement d'approfondir et d'analyser sa pratique mais aussi d'inviter ses musiciens à la suivre dans une perpétuelle recherche de perfectionnement et de remise en question.

Elle dirige notre orchestre depuis plus de dix ans.

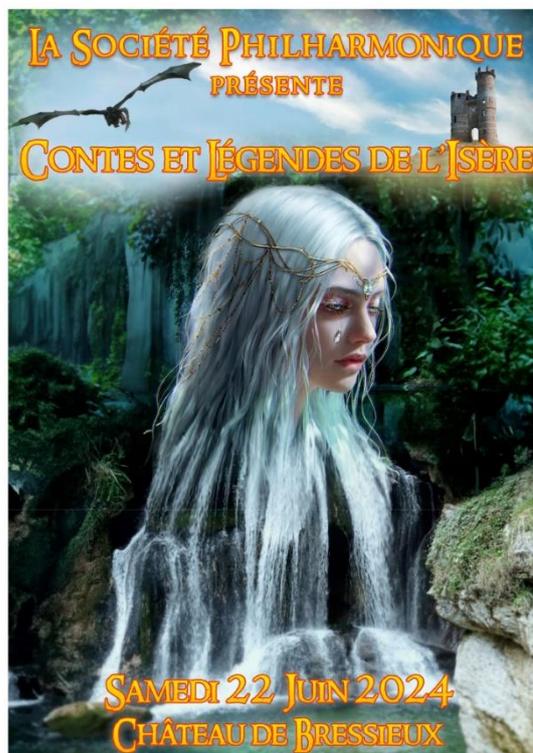
Notre projet

En 2024, notre orchestre aura **160 ans**.

➤ Une création inédite

Pour fêter cet évènement, nous avons spécialement **commandé une pièce originale** à un compositeur haut-savoyard qui a accepté de mettre en musique un **conte** écrit par une membre de notre association.

Nous avons choisi d'emmener le public dans des temps lointains où **les contes et légendes** se mêlent à notre histoire, dans ces magnifiques années médiévales où les quêtes et les preux chevaliers sont à l'honneur.



➤ Le compositeur : Grégory Frelat

Musicien depuis l'âge de 10 ans, **Grégory Frelat** a toujours aimé improviser ou "composer" de petites mélodies. Passionné par les **légendes**, le fantastique et tout ce qui fait rêver un enfant, il commence à s'intéresser plus précisément à la composition et à l'écriture dès lors qu'il intègre la faculté de Musique & Musicologie de Paris IV-Sorbonne, en 2000, où il obtiendra la Licence de Musique & Musicologie en 2003.

Il étudie avec passion et envie toutes les techniques d'écriture, de composition et d'orchestration. Professeur d'Éducation Musicale dans l'agglomération d'Annecy depuis 2006, il poursuit ses compositions et arrangements.

Ses formations orchestrales de prédilection sont **l'orchestre d'harmonie**, les ensembles de cuivres, le piano et le chœur d'enfants. Il est un fervent défenseur de la formation "orchestre d'harmonie".



Parallèlement, il est titulaire du Diplôme d'Etat de Direction d'Ensembles Instrumentaux et travaille comme directeur du stage des jeunes de la Fédération Musicale du Genevois. Le message qu'il désire faire passer dans ses toutes pièces est de toujours **prendre plaisir**, ceci malgré le degré de difficulté de la pièce.

➤ L'auteur : Patricia De Pestel Gambino

Musicienne amateur, flûtiste, à la Société Philharmonique et à l'Orchestre les Flûtes du Rhône, est également **un poète** dont l'inspiration est issue du quotidien. Son art lui permet de choisir l'instant anodin, le petit fait pour le mettre en valeur et en faire un tableau littéraire.

Dans son œuvre variée et abondante, trois thèmes principaux se dégagent :

- La musique qui illumine sa vie.
- La nature source perpétuelle d'inspiration.
- L'autisme omniprésent dans sa famille et son travail.

Mais en femme de conviction, elle prend également position sur les faits de notre société et invite ses lecteurs à penser avec elle. Ses écrits sont consultables librement en ligne sur le blog WordPress « tayana2pense ». Depuis 2006, elle a publié sur ce blog environ 1500 poèmes et participé à une publication d'un collectif de poètes en mémoire des victimes des attentats terroristes à Paris.



A l'hiver 2022, la Société Philharmonique lui demande de rédiger un conte médiéval qui serait le support d'une œuvre musicale pour fêter les 160 ans de la société.

Après concertation avec le compositeur, Grégory Frelat, il sera décidé que le cadre de l'aventure se situera dans la proche région et s'appuiera sur des légendes locales.

De cette collaboration naquit « Le pouvoir des larmes ou la quête de Bornon », une aventure d'Augier, où une suite pourrait bien voir le jour.

➤ Le conte

Aux alentours de l'an mil, à Bressieux, sur l'ancienne motte castrale, se dressait la maison forte de Bornon de Bressieux.

Il y vivait heureux en compagnie de son épouse, de sa famille, de ses gens et de ses villageois jusqu'au jour où, un événement le força à entreprendre une quête qui le conduisit sur les lieux les plus mystérieux de notre région.

➤ La mise en valeur de notre territoire

Notre souhait est de mettre à l'honneur notre orchestre mais aussi notre **territoire** qui possède un **patrimoine architectural et historique riche** au travers de deux temps forts exceptionnels :

- Une première représentation avec **narratrice et mise en lumière** au Château de Bressieux en juin 2024
- Une seconde à la Côte St André dans le cadre des journées du patrimoine en septembre 2024.



➤ Accessible à tous

L'accès à la culture en milieu rural n'est pas toujours aisé.

Nous voulons proposer ces spectacles, au plus près de notre territoire, sous forme **d'entrée gratuite avec participation libre**.

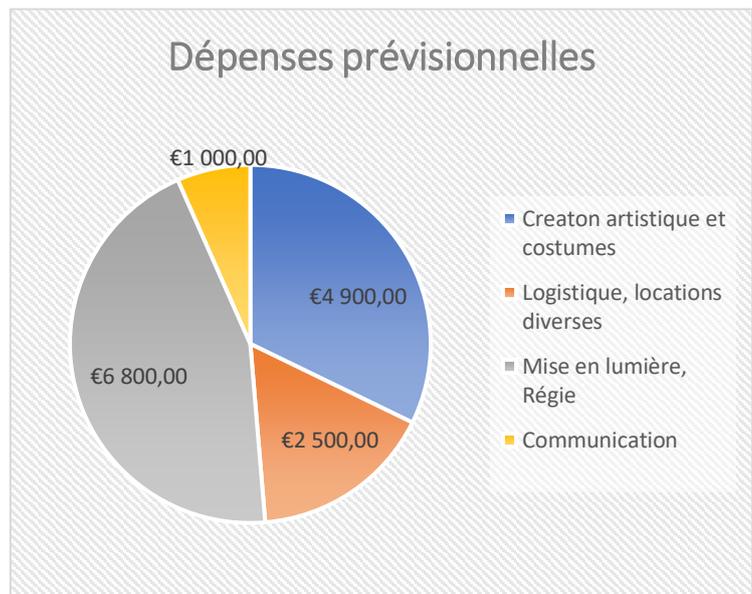
Permettre un accès au plus grand nombre, sans contrainte de prix, est une valeur à laquelle nous tenons particulièrement.

➤ Le budget du projet

Le budget de ce projet ambitieux s'élève à **15 000 €**

Pour parvenir à l'équilibre, nous comptons sur :

- L'appui des institutions et collectivités
- La participation libre des spectateurs
- Le sponsoring
- Le financement participatif



Pour nous soutenir

➤ Le mécénat

La société Philharmonique est éligible à la réduction d'impôt au titre des dons effectués au profit des œuvres d'intérêt général et émet à ce titre des **reçus fiscaux**.

Pour les particuliers : (article 200 Code Général des Impôts)

Les dons ouvrent droit à une **réduction d'impôt** sur le revenu égale à **66 %** de leur montant dans la limite de 20 % du revenu imposable.

Pour les entreprises : (article 238 bis Code Général des Impôts)

Les dons ouvrent droit à une **réduction d'impôt** égale à **60 %** de leur montant (avec un plafond de don de 20 000 € ou 0,5% du Chiffre d'Affaires annuel HT)

Vous pouvez contribuer :

- Grâce au lien suivant (site Hello Asso) :



<https://www.helloasso.com/associations/societe-philharmonique/collectes/2024-projet-160-ans-conte-medieval-eligibile-credit-impot-mecenat>

- Après de Marilyne JOUVE, Trésorière, adresse mél : compta@societe-philharmonique.fr

➤ Le sponsoring

En nous parrainant, vous affirmez votre soutien à notre association et à la réalisation de notre projet. En échange, vous bénéficierez d'une visibilité tout au long des événements.

⇒ Renseignements auprès de Nicolas PORTE, Président, adresse mél : bureau@societe-philharmonique.fr

Contacts :



Château Louis XI – 2, Rue Jacques De St Georges 38260 La Côte Saint André



<https://www.societe-philharmonique.fr>



philhar@societe-philharmonique.fr



<https://www.facebook.com/philharcsa/>



<https://www.instagram.com/philharcsa/>